

**MODIFICATION N° 6 DATÉE DU 15 JUILLET 2020
APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 27 SEPTEMBRE 2019,
MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 23 DÉCEMBRE 2019, LA
MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 28 JANVIER 2020, LA MODIFICATION N° 3
DATÉE DU 22 MAI 2020, LA MODIFICATION N° 4 DATÉE DU 28 MAI 2020 ET LA
MODIFICATION N° 5 DATÉE DU 22 JUIN 2020**

(LA « NOTICE ANNUELLE »)

à l'égard des Fonds suivants :

Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie (auparavant, Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification) (titres des séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, T5 et T8)

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie (auparavant, Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie) (titres des séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, T5 et T8)

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie (auparavant, Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie) (titres des séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, T5 et T8)

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie (auparavant, Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie) (titres des séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, T5 et T8)

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie (auparavant, Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie) (titres des séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, T5 et T8)

Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie (auparavant, Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie) (titres des séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, T5 et T8)

(les « **Fonds Diversification maximale** »)

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie (série DF)

(le « **Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie** » et, avec les « **Fonds Diversification maximale** », les « **Fonds** »)

La notice annuelle est modifiée aux fins suivantes :

1. tenir compte du changement de nom des Fonds Diversification maximale;
2. réviser les stratégies de placement des Fonds Diversification maximale;
3. tenir compte que TOBAM S.A.S n'agira plus à titre de sous-conseiller des Fonds Diversification maximale;
4. créer la série DF pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus dans la modification n° 5 datée du 15 juillet 2020 apporté au prospectus simplifié des Fonds.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

Noms des Fonds Diversification maximale

- a) Toutes les références à la « Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification » sont remplacées par « Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie ».
- b) L'appel de note de bas de page « 45 » est ajouté à la Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie sur la page couverture de la notice annuelle.
- c) Le texte qui suit est ajouté en regard de l'appel de note de bas de page « 45 » au bas de la page couverture de la notice annuelle :

« Avant le 15 juillet 2020, la « Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification ».

- d) À la page 8, la rangée suivante est ajoutée au tableau 4 de la rubrique « **Changements importants apportés aux Fonds au cours des 10 dernières années** » :

Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie	15 juillet 2020 Changement de nom; auparavant, la Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds
--	---

- e) Toutes les références au « Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie » sont remplacées par « Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie ».
 - f) L'appel de note de bas de page « 46 » est ajouté au Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie sur la page couverture de la notice annuelle.
 - g) Le texte qui suit est ajouté en regard de l'appel de note de bas de page « 46 » au bas de la page couverture de la notice annuelle :
- « Avant le 15 juillet 2020, le « Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie ».
- h) À la page 10, la rangée suivante est ajoutée au tableau 4 de la rubrique « **Changements importants apportés aux Fonds au cours des 10 dernières années** » :

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	15 juillet 2020 Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds
---	--

- i) Toutes les références au « Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie » sont remplacées par « Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie ».
- j) L'appel de note de bas de page « 47 » est ajouté au Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie sur la page couverture de la notice annuelle.
- k) Le texte qui suit est ajouté en regard de l'appel de note de bas de page « 47 » au bas de la page couverture de la notice annuelle :

« Avant le 15 juillet 2020, le « Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie ».

- l) À la page 10, la rangée suivante est ajoutée au tableau 4 de la rubrique « **Changements importants apportés aux Fonds au cours des 10 dernières années** » :

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	15 juillet 2020 Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds
--	---

- m) Toutes les références au « Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie » sont remplacées par « Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie ».
- n) L'appel de note de bas de page « 48 » est ajouté au Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie sur la page couverture de la notice annuelle.
- o) Le texte qui suit est ajouté en regard de l'appel de note de bas de page « 48 » au bas de la page couverture de la notice annuelle :

« Avant le 15 juillet 2020, le « Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie ».

- p) À la page 10, la rangée suivante est ajoutée au tableau 4 de la rubrique « **Changements importants apportés aux Fonds au cours des 10 dernières années** » :

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	6 juillet 2018	Fusion du Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds
	15 juillet 2020	Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds

- q) Toutes les références au « Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie » sont remplacées par « Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie ».
- r) L'appel de note de bas de page « 49 » est ajouté au Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie sur la page couverture de la notice annuelle.
- s) Le texte qui suit est ajouté en regard de l'appel de note de bas de page « 49 » au bas de la page couverture de la notice annuelle :

« Avant le 15 juillet 2020, le « Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie ».

- t) À la page 10, la rangée suivante est ajoutée au tableau 4 de la rubrique « **Changements importants apportés aux Fonds au cours des 10 dernières années** » :

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	15 juillet 2020	Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds
---	-----------------	--

- u) Toutes les références au « Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie » sont remplacées par « Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie ».
- v) L'appel de note de bas de page « 50 » est ajouté au Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie sur la page couverture de la notice annuelle.
- w) Le texte qui suit est ajouté en regard de l'appel de note de bas de page « 50 » au bas de la page couverture de la notice annuelle :

« Avant le 15 juillet 2020, le « Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie ».

- x) À la page 10, la rangée suivante est ajoutée au tableau 4 de la rubrique « **Changements importants apportés aux Fonds au cours des 10 dernières années** » :

Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	6 juillet 2018	Fusion du Fonds américain à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds
	15 juillet 2020	Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds

Destitution du sous-conseiller des Fonds Diversification maximale

- y) À la page 33, à la rubrique « **Services de gestion de portefeuille** », les Fonds Diversification maximale suivants sont ajoutés à la liste de fonds auxquels Mackenzie fournit des services de gestion de portefeuille :

« Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie
Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie »

- z) À la page 35, la rangée suivante est ajoutée au tableau 11 de la rubrique « **Services de gestion de portefeuille** » :

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Eric Ng, analyste en placements, Stratégies systématiques	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	2016	Depuis août 2016, analyste en placements du gestionnaire; auparavant gestionnaire, Simulations de crise liée au risque de marché, et analyste principal, Risque de contrepartie de BMO Groupe financier (de 2013 à 2016)

- aa) À la page 43, le tableau 18 de la rubrique « **Services de gestion de portefeuille** » est supprimé.

bb) À la page 113, à la rubrique « **Conventions de gestion de portefeuille** », la rangée portant sur TOBAM S.A.S. est supprimée.

cc) Le nom « TOBAM S.A.S. » est supprimé dans l'ensemble de la notice annuelle.

Lancement de la série DF pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie

dd) Au bas de la page couverture de la notice annuelle, la note de bas de page « 11 » est remplacée par ce qui suit :

« Offre également des titres de série DA et de série DF. »

ee) À la page 26, à la rubrique « **Souscriptions et échanges de titres** », le paragraphe qui précède le titre « **Rémunération du courtier** » est remplacé par le paragraphe suivant :

« Les titres des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8 et SC de même que de série Investisseur, ne peuvent être souscrits selon les modes de souscription avec frais d'acquisition différés. Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent à la souscription de titres des séries DF, F, F5, F8, FB, FB5, PWF, PWF5, PWF8, PWFB ou PWFB5 des Fonds. Cependant, ces titres ne sont offerts que si vous avez déjà conclu une entente de services tarifés pour conseils avec votre courtier ou si vous participez à un programme de comptes intégrés avec lui, aux termes desquels vous versez une rémunération directement à votre courtier. »

ff) À la page 26, les trois premières puces de la rubrique « **Comment échanger des titres d'une série de titres contre des titres d'une autre série du même Fonds** » sont remplacées par les puces suivantes :

- Vous ne pouvez échanger des titres d'une autre série d'un Fonds contre des titres des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5 et PWX8 que si vous êtes un investisseur autorisé à souscrire des titres de ces séries. Veuillez consulter la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié pour connaître les catégories d'investisseurs ayant le droit de souscrire ces titres. Afin d'établir votre admissibilité, veuillez consulter votre conseiller financier.
- Vous ne pouvez échanger des titres d'une série d'un Fonds contre des titres des séries I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5 et PWX8 du même Fonds que si vous êtes autorisé à souscrire des titres de ces séries.
- Avant d'échanger des titres des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 contre des titres des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8 ou SC ou des titres de série Investisseur, vous devrez payer tous les frais de rachat pertinents si vous avez souscrit ces titres selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés, étant donné que les titres des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8 et SC ainsi que les titres de série Investisseur ne peuvent être souscrits que selon le mode de souscription avec frais d'acquisition.

gg) À la page 29, le quatrième paragraphe de la rubrique « **Mode de souscription avec frais d'acquisition différés** » est remplacé par le paragraphe suivant :

« Veuillez noter que les titres des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8 et SC, de même que de série Investisseur, ne peuvent être souscrits selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés. »

hh) À la page 104, à la rubrique « **Échanges entre les séries au détail et les séries Patrimoine privé** », le deuxième paragraphe est remplacé par le paragraphe suivant :

« Les placements admissibles sont i) les séries Patrimoine privé que vous détenez dans vos comptes admissibles, et ii) les titres de l'une ou l'autre des séries A, AR, B, C, D, DA, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, GP, I, O, O5, S5, S8, SC, T5, T8 ou de série Investisseur des Fonds Mackenzie et d'autres séries de Fonds choisis que vous détenez dans vos comptes admissibles. »

ATTESTATION DES FONDS CONSTITUÉS EN FIDUCIE ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS CONSTITUÉS EN FIDUCIE

La présente modification n° 6 datée du 15 juillet 2020, avec la notice annuelle datée du 27 septembre 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 23 décembre 2019, la modification n° 2 datée du 28 janvier 2020, la modification n° 3 datée du 22 mai 2020, la modification n° 4 datée du 28 mai 2020 et la modification n° 5 datée du 22 juin 2020, et le prospectus simplifié daté du 27 septembre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 28 janvier 2020, la modification n° 2 datée du 22 mai 2020, la modification n° 3 datée du 28 mai 2020, la modification n° 4 datée du 22 juin 2020 et la modification n° 5 datée du 15 juillet 2020, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Datée du 15 juillet 2020

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie
(les « **Fonds constitués en fiducie** »)

(signé) « Barry McInerney »

Barry McInerney
Président et chef de la direction,
Corporation Financière Mackenzie

(signé) « Luke Gould »

Luke Gould
Vice-président directeur et chef des finances,
Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE, DE PROMOTEUR ET DE FIDUCIAIRE DES FONDS CONSTITUÉS EN FIDUCIE

(signé) « Karen L. Gavan »

Karen L. Gavan
Administratrice,
Corporation Financière Mackenzie

(signé) « Brian M. Flood »

Brian M. Flood
Administrateur,
Corporation Financière Mackenzie

ATTESTATION DE LA CATÉGORIE INDICIELLE DIVERSIFICATION MAXIMALE CANADA MACKENZIE ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DE LA CATÉGORIE INDICIELLE DIVERSIFICATION MAXIMALE CANADA MACKENZIE

La présente modification n° 6 datée du 15 juillet 2020, avec la notice annuelle datée du 27 septembre 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 23 décembre 2019, la modification n° 2 datée du 28 janvier 2020, la modification n° 3 datée du 22 mai 2020, la modification n° 4 datée du 28 mai 2020 et la modification n° 5 datée du 22 juin 2020, et le prospectus simplifié daté du 27 septembre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 28 janvier 2020, la modification n° 2 datée du 22 mai 2020, la modification n° 3 datée du 28 mai 2020, la modification n° 4 datée du 22 juin 2020 et la modification n° 5 datée du 15 juillet 2020, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Datée du 15 juillet 2020

(signé) « Barry McInerney »

Barry McInerney
Président et chef de la direction,
Corporation financière Capital Mackenzie

(signé) « Terry Rountes »

Terry Rountes
Chef des finances,
Corporation financière Capital Mackenzie

(signé) « Karen L. Gavan »

Karen L. Gavan
Administratrice,
Corporation financière Capital Mackenzie

(signé) « Brian M. Flood »

Brian M. Flood
Administrateur,
Corporation financière Capital Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DE LA CATÉGORIE INDICIELLE DIVERSIFICATION MAXIMALE CANADA MACKENZIE

(signé) « Barry McInerney »

Barry McInerney
Président et chef de la direction,
Corporation financière Mackenzie

(signé) « Luke Gould »

Luke Gould
Vice-président directeur et chef des finances,
Corporation financière Mackenzie

(signé) « Karen L. Gavan »

Karen L. Gavan
Administratrice,
Corporation financière Mackenzie

(signé) « Brian M. Flood »

Brian M. Flood
Administrateur,
Corporation financière Mackenzie